

**GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS - ETAPES AISNE - BRIL 2024**  
**Belle Randonnée Itinérante Linéaire sur le GR® 15 Vallée de la Marne**  
**Itinérance de Dormans à Luzancy, du mercredi 1<sup>er</sup> au vendredi 3 mai 2024**

Le Comité de Randonnée Pédestre de l'Aisne met en place des navettes-bus pour faciliter cette itinérance. Ces navettes sont ouvertes à toutes et à tous, sur inscription auprès du Comité avant le 5 avril 2024 (Tarif préférentiel pour les licenciés FFRandonnée 2023-2024).

Nombre de participants par jour : 118 au maximum.

Dates : du mercredi 1<sup>er</sup> au vendredi 3 mai 2023.

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage pour se rendre aux départs des différentes navettes bus.

**PROGRAMME :**

Il s'agit d'une itinérance permettant la découverte du patrimoine de notre GR®15 Vallée de la Marne. A l'occasion de cette année Olympique notre BRIL propose ces 3 étapes dans le cadre de la Grande Randonnée vers Paris.

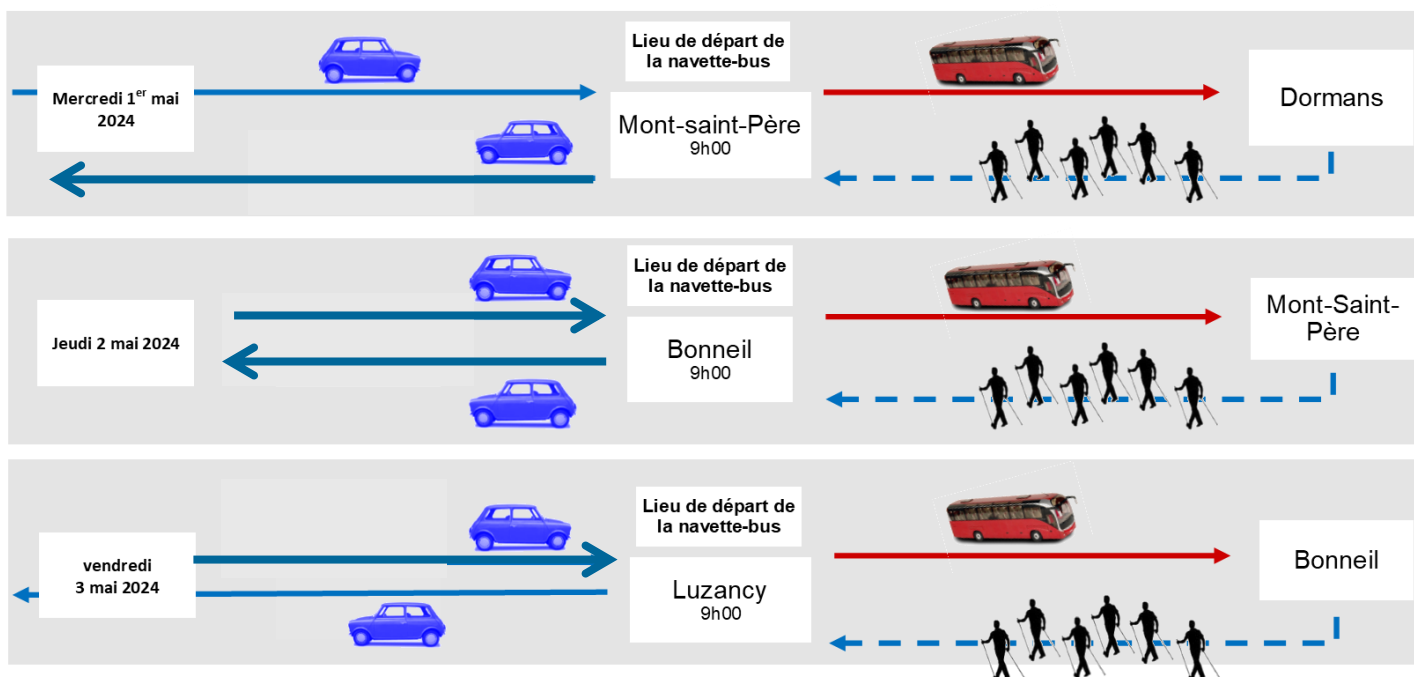
Début de la manifestation le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 à 9h00 à Mont-Saint-Père.

Fin de la manifestation le vendredi 3 mai 2024 à Luzancy (Seine-et-Marne) en fin d'après-midi.

Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 : Randonnée de 19 km environ de Dormans à Mont-Saint-Père.

Jeudi 2 mai 2024 : Randonnée de 21 km environ de Mont-Saint-Père à Bonneil.

Vendredi 3 mai 2024 : Randonnée de 20 km environ de Bonneil à Luzancy.



**COUT DE L'INSCRIPTION AUX NAVETTES POUR LA GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS - BRIL 2024 :**

Le coût est fixé à 8 € par personne et par jour pour les non-licenciés

Le coût est fixé à 5 € par personne et par jour pour les licenciés FFRandonnée.

**Comité départemental de l'Aisne**

1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Tél. 03 23 79 09 35 – e-mail : [aisne@ffrandonnee.fr](mailto:aisne@ffrandonnee.fr) - site : [www.aisne-rando.com](http://www.aisne-rando.com)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

### **CE PRIX COMPREND :**

- Le transport en bus du terminus jusqu'au point de départ de chaque randonnée
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de nos associations affiliées

### **CE PRIX NE COMPREND PAS :**

- Les pique-niques du midi (pensez à en emporter un dans votre sac !)
- Les déplacements pour se rendre au point de rendez-vous de la navette bus, basés sur le co-voiturage
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

### **INSCRIPTIONS :**

**Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des bulletins (complétés et accompagnés du règlement) avant le vendredi 12 avril 2024. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne (CDRPA). Ils seront encaissés à partir du 12 avril 2024.**

Bulletins nominatifs : 1 bulletin par personne ou par couple.

### **PAIEMENTS :**

Intégral au moment de l'inscription.

**Tous les règlements doivent être faits à l'ordre du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne**

### **FRAIS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le 2 avril 2024 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite à partir du 2 avril 2024 : retenue de 100% du montant dû

### **DIVERS :**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à pulls, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméables...

Les mesures sanitaires en vigueur au moment du déroulement du séjour seront bien évidemment appliquées.

Nos amis les chiens ne sont pas admis, mêmes tenus en laisse.

**N'hésitez pas à contacter le Comité de Randonnée de l'Aisne pour de plus amples renseignements :**

**Monsieur Pierre Goubet, Président Commission Manifestations**

**Mail : [aisne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr](mailto:aisne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr)**

**Tél. : 06 60 14 49 58**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Navettes bus - Sans hébergement**

*Bulletin nominatif : 1 bulletin par personne ou par couple*

*L'original sera conservé par le Comité de l'Aisne, une copie vous sera retournée après validation*

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / 2024

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence FFRandonnée : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence FFRandonnée : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Précision / remarque : (ex : mal des transports allergies, etc.)

CONDITIONS D'ANNULATION Voir p.2		DETAIL DES PRESTATIONS Voir p.1 et 2			
DECOMPTE	Prix/pers (non licencié)	nombre de pers.	Prix spécial licencié(e) FFRandonnée	nombre de pers.	MONTANT
navette du mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2024 (Mont-Saint-Père / Dormans)	8.00€		5.00€		€
navette du jeudi 2 mai 2024 (Bonneil / Mont-Saint-Père)	8.00€		5.00€		€
navette du vendredi 3 mai 2024 (Luzancy / Bonneil)	8.00€		5.00€		€

Pour le Comité de l'Aisne :  Le :  Cachet :	<b>TOTAL</b>  Règlement par chèque n° _____ libellé à l'ordre du Comité de Randonnée de l'Aisne (Chèque encaissés au 12 avril 2024)	Pour le participant  <i>Lu et approuvé</i> (mention manuscrite)  Le : Signature :
	.....€	